

Repères & Analyses Statistiques



Recul de l'emploi salarié en 2008

L'emploi salarié est en recul de 0,6 % en 2008, soit une perte nette de 92 700 postes, après une hausse de 336 100 postes en 2007. Le nombre d'établissements affiliés à l'Assurance chômage est toutefois en progression de 0,3 %. Ainsi, au 31 décembre 2008, 1608 700 établissements sont recensés employant 16 532 400 salariés*.

La baisse de l'emploi provient principalement des établissements de 5 à 9 salariés et de ceux de 100 salariés et plus, dont le nombre de postes diminue respectivement de 0,7 % et de 2,2 %. Seuls les petits établissements de 1 à 4 salariés et ceux de 10 à 99 salariés sont restés créateurs d'emplois.

À la différence des années précédentes, le secteur tertiaire connaît en 2008 des pertes d'effectifs de 0,2 % en raison de la très forte baisse de l'emploi intérimaire. L'emploi dans le secteur industriel poursuit sa baisse (-2,1%) et les créations d'emplois dans la construction sont en net ralentissement (+0,4 %). Le dynamisme plus soutenu de l'emploi féminin se confirme et s'accélère en situation de recul de l'activité économique. Il progresse de 0,5 % alors que l'emploi masculin baisse de 1,4 %.

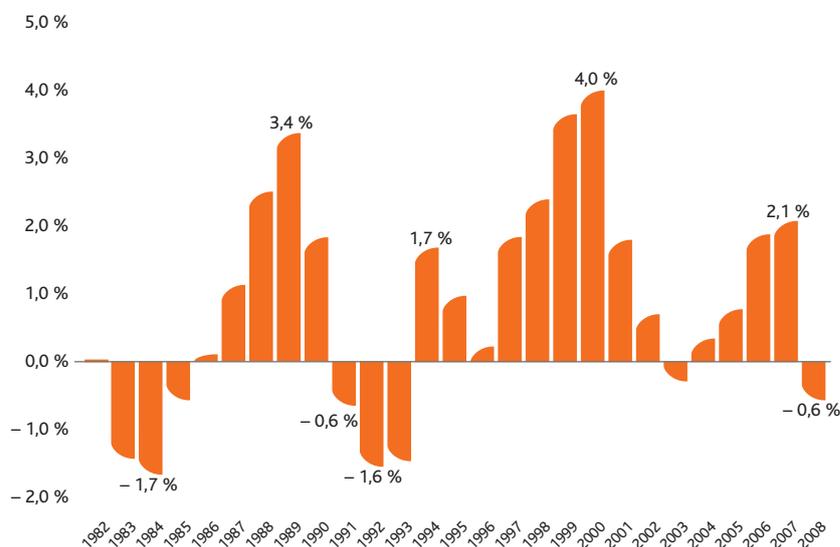
Six régions restent créatrices d'emplois en 2008. Ce sont les régions Corse, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon qui globalement voient leurs emplois croître de 0,3 %, soit un taux supérieur de 0,9 point à celui de l'évolution de l'emploi salarié en métropole. Par ailleurs, l'emploi salarié progresse de 1,1 % dans les départements d'Outre-mer, avec des situations très différenciées selon les départements concernés.

Après quatre années consécutives de progression de l'emploi, 2008 se caractérise par des pertes d'emploi. Les effectifs salariés reculent de 92 700 personnes entre la fin décembre 2007 et la fin décembre 2008, soit -0,6 %. Il s'agit de la première baisse depuis 2003 (cf. graphique 1). Toutefois le résultat enregistré en 2008 est comparable à celui de l'année 1991 (-87 300 postes). Compte tenu de la croissance économique (+0,3 % en 2008 après +2,3 % en 2007), les pertes d'emploi sont importantes,

mais restent comparables à celles observées au début des années quatre-vingt-dix. De plus, l'ajustement à la baisse de l'emploi face à la décélération de la croissance est plus faible en 2008 que celui observé en 1991 (la décélération de la croissance entre 1990 et 1991 était de 1,6 point, soit 0,4 point de moins que celle observée entre 2007 et 2008). La baisse de l'emploi ramène à 16 532 400 le nombre de salariés des secteurs concurrentiels au 31 décembre 2008.

Graphique 1

Évolution des effectifs salariés affiliés du 31 décembre 1982 au 31 décembre 2008 (en %)



Des pertes d'emploi dans les établissements de 5 à 9 salariés et dans les établissements de grande taille

En 2008, le recul de l'emploi dans les établissements de 5 à 9 salariés et de plus de 99 salariés n'a pas été compensé par les créations observées dans les autres tranches de taille d'établissements. En effet, les effectifs dans les établissements de 10 à 99 salariés, qui représentent 41,6 % des effectifs, augmentent de 77 400 postes (soit + 1,1 %) (cf. graphiques 2 et 3). Ces derniers portent 96,4 % des créations totales d'emplois, dans la mesure où les effectifs des établissements de 1 à 4 salariés progressent plus faiblement (+ 2 900 postes, soit + 0,1 %). Les secteurs concernés relèvent principalement de la construction et du tertiaire, notamment les sous-secteurs de l'information et communication, des autres activités de services.

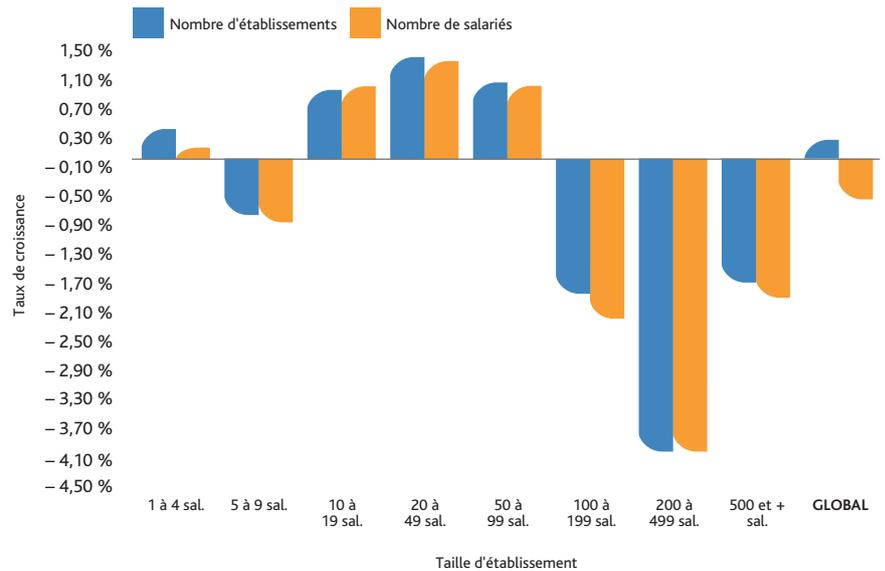
À l'inverse, l'évolution de l'emploi dans les établissements de 5 à 9 salariés atteint - 0,8 %, soit une perte de 16 400 postes, contre une hausse de 1,4 % en 2007. Dans les établissements de plus de 99 salariés, l'emploi connaît une diminution de 2,7 %, soit une perte de 156 700 salariés. À eux seuls, les établissements de 200 à 499 salariés, perdent 4,0 % de leurs effectifs, soit une diminution de 81 600 postes.

Hausse globale du nombre d'établissements, mais baisse du nombre d'établissements de plus de 99 salariés

Le nombre d'établissements affiliés à l'Assurance chômage a augmenté de 0,3 %, soit 4 270 unités supplémentaires. Cela porte à 1 608 710 le nombre d'établissements ayant au moins un salarié cotisant au 31 décembre 2008. Cette hausse concerne uniquement les établissements (de 1 à 4, de 10 à 19, de 20 à 49 et de 50 à 99 salariés) qui représentent 79,6 % des établissements (cf. graphique 4). En effet, les établissements de 1 à 4 salariés enregistrent une progression de 0,4 % (soit + 4 150 établissements), ce qui représente 97,0 % de l'ensemble des créations d'établissements. À l'inverse et ce, pour la première fois depuis 1991, la taille de 5 à 9 salariés perd 2 260 établissements (- 0,7 %). Le nombre d'établissements de taille moyenne, employant entre 20 et 99 salariés, augmente encore en 2008 (+ 1,3 %). Parmi ces derniers, ce sont les établissements de 20 à 49 salariés qui enregistrent la plus forte progression (+ 1,4 %, soit + 1 277 établissements). Quant aux établissements de 50 à 99 salariés, leur nombre augmente de 1,0 %, soit 310 unités de plus. À l'inverse, le nombre des établissements de grande taille employant plus de 99 salariés baisse en 2008 avec un taux annuel d'évolution de - 2,2 %. Parmi ces derniers, le nombre d'établissements de 200 à 499 salariés diminue de 4,0 %, les établissements employant entre 100 et 199 salariés enregistrent une baisse de 1,8 % et ceux de très grande taille (500 salariés et plus) reculent de 1,7 %.

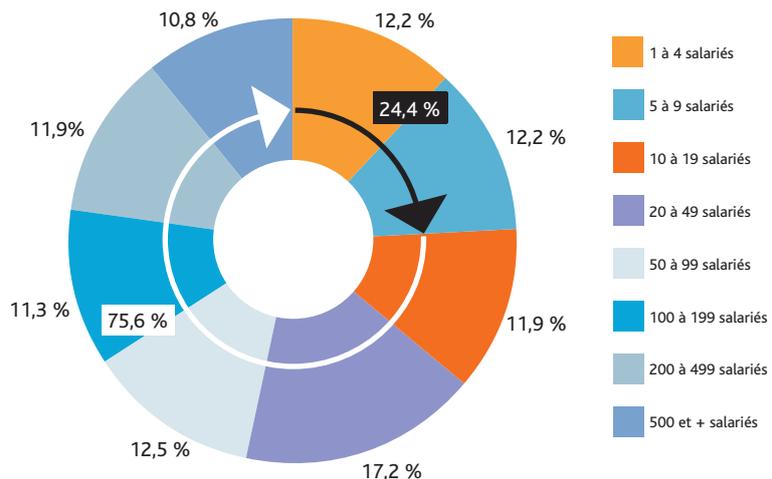
Graphique 2

Évolution annuelle du nombre d'établissements et de salariés par taille en 2008



Graphique 3

Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement au 31 décembre 2008



L'emploi dans le tertiaire se contracte sous l'effet d'une forte baisse de l'emploi intérimaire

Contrairement aux années précédentes (2004-2007), où les hausses d'effectifs dans la construction et le tertiaire avaient plus que compensé le recul observé dans l'industrie, l'année 2008 voit se poursuivre les pertes du secteur industriel, les effectifs de la construction progresser faiblement et ceux du tertiaire diminuer (cf. graphique 5). Pour la première fois depuis 1981, le tertiaire affiche ainsi une diminution annuelle de 0,2 % (soit - 28 600 salariés). En revanche, le secteur de la construction maintient sa progression, mais en nette décélération par rapport à 2007 : les effectifs croissent de 0,4 % (+ 6 000 salariés),

soit un rythme très en deçà de celui de 2007 (+ 4,9 %). Enfin, l'industrie affiche une baisse de 2,1 % (- 70 000 postes), plus importante que celle de l'année précédente (- 1,0 %). Il faut noter que si l'intérim était comptabilisé dans les secteurs utilisateurs⁽¹⁾, l'industrie perdrait beaucoup plus d'emploi et l'évolution de la construction deviendrait négative. En revanche, celle du tertiaire serait positive. La baisse des effectifs du tertiaire (cf. tableau 1) est essentiellement liée aux évolutions des secteurs de commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (- 0,1 %, soit - 1 900 salariés après + 1,8 % en 2007) et des activités de services administratifs et de soutien, où sont comptabilisés les intérimaires, qui représentent 14,0 % des effectifs du tertiaire. Ce dernier affiche une diminution sans précédent

(1) Rappelons que les missions d'intérim sont conventionnellement comptabilisées dans les activités de « services administratifs et de soutien » du tertiaire et non dans les secteurs d'activité utilisateurs, c'est-à-dire les secteurs où les salariés travaillent.

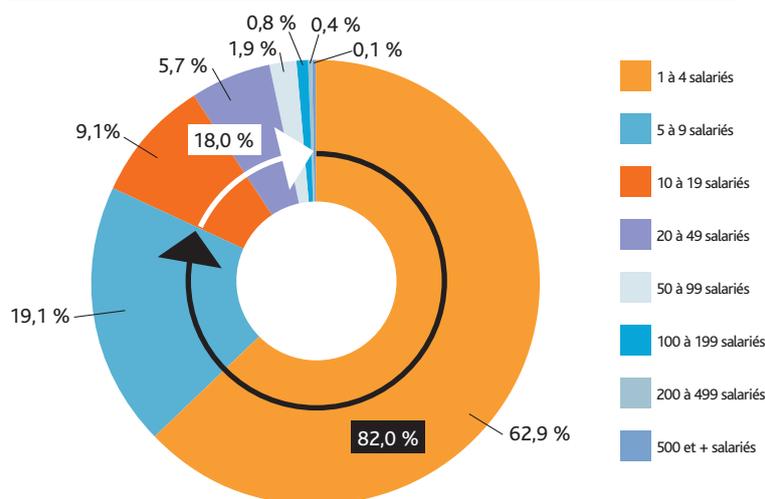
de ses effectifs (-8,0 %), après une hausse de 5,3 % en 2007. Ce sont les activités liées à l'emploi, incluant celles des agences de travail temporaire qui contribuent le plus aux pertes en accusant une baisse de 20,2 % de leurs effectifs (soit - 154 700 intérimaires). En revanche, les autres grands secteurs du tertiaire voient leurs effectifs augmenter. La progression des effectifs dans le domaine de la santé humaine et action sociale s'établit à 3,0 % (+ 40 800 postes), et celle des activités spécialisées, scientifiques et techniques à 2,5 % (+ 28 500 postes). En 2008, le tertiaire représente 71,0 % de la population salariée totale, contre 70,8 % fin 2007. La construction représente 9,2 % de l'emploi total (+ 0,1 point par rapport à 2007). À l'inverse, le poids de l'industrie continue à diminuer, celle-ci n'employant plus qu'un peu moins du cinquième de la population salariée (19,8 %, soit une baisse de près de 4 points en six ans).

Progression plus soutenue de l'emploi féminin

Le dynamisme plus soutenu de l'emploi féminin se confirme et s'accélère en situation de recul de l'activité économique. En effet, en 2008, l'emploi féminin progresse de 0,5 % (+ 35 000 postes) contre une baisse de 1,4 % (- 127 800 postes) pour l'emploi masculin (cf. tableau 1). La part des femmes dans l'emploi augmente de 0,5 point, atteignant 44,1 % de la population salariée en 2008. Depuis 1981, cette proportion a gagné 7,2 points. La tertiarisation de l'emploi affilé s'accompagne ainsi d'une féminisation de l'emploi salarié. Le secteur tertiaire est le seul composé majoritairement de femmes (52,7 %) et, globalement, 84,8 % (soit 0,3 point de plus qu'en 2007) des femmes occupées travaillent dans ce secteur contre 60,1 % des hommes.

Graphique 4

Répartition des établissements par taille au 31 décembre 2008



Graphique 5

Évolution annuelle des effectifs salariés dans les trois grands secteurs

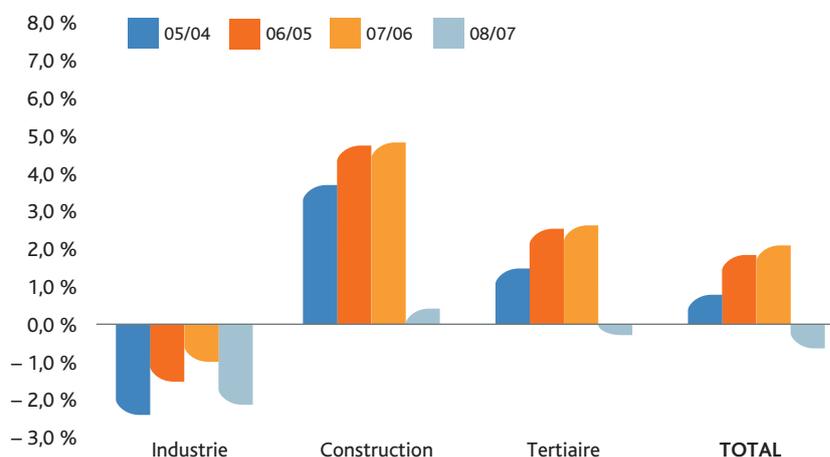


Tableau 1

Évolution du nombre d'établissements et de salariés par activité économique et par sexe en 2008

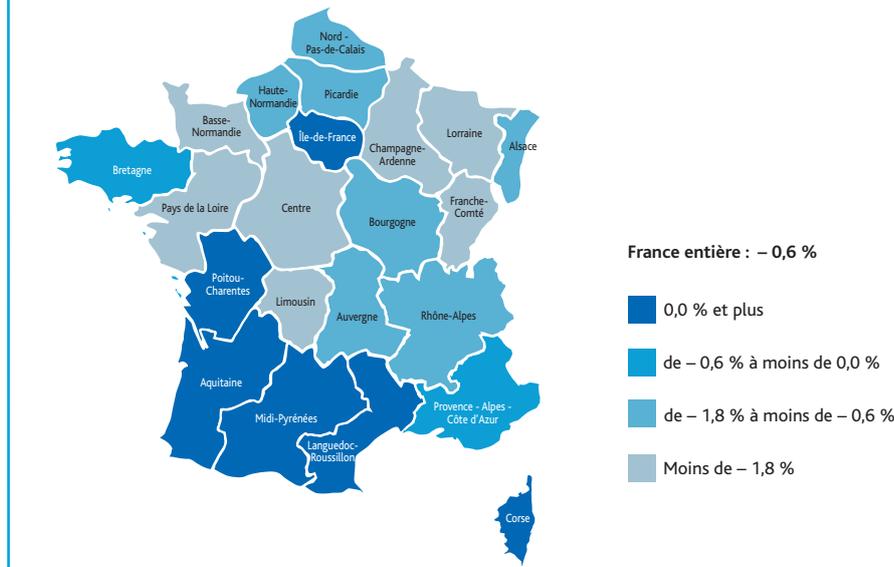
NAF	INTITULES	ETAB. 2008	HOMMES 2008	FEMMES 2008	TOTAL 2008	VAR. ABS. ETABL.	VAR. ABS. HOMMES	VAR. ABS. FEMMES	VAR. ABS. TOTALE	ÉVOLUTION TOTALE 2008/2007
1 A	Agriculture, sylviculture et pêche	1 673	5 157	1 797	6 954	7	-100	41	-59	-0,8%
2	Industrie	144 906	2 334 212	937 533	3 271 745	-2 323	-48 519	-21 519	-70 038	-2,1%
B	Industries extractives	2 287	22 302	3 869	26 171	-17	-286	28	-258	-1,0%
C	Industrie manufacturière	135 622	2 180 392	904 895	3 085 287	-2 445	-48 731	-22 397	-71 128	-2,3%
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	833	21 221	3 861	25 082	49	620	205	825	3,4%
E	Production et distribution d'eau- assainissement, gestion des déchets et dépollution	6 164	110 297	24 908	135 205	90	-122	645	523	0,4%
3 F	Construction	205 861	1 349 268	167 223	1 516 491	1 236	1 025	4 937	5 962	0,4%
4	Tertiaire (Hors Act. Extra-territoriales)	1 256 175	5 556 620	6 179 923	11 736 543	5 368	-80 168	51 548	-28 620	-0,2%
G	Commerce- réparation d'automobiles et de motocycles	365 097	1 535 611	1 487 876	3 023 487	100	-8 040	6 126	-1 914	-0,1%
H	Transports et entreposage	41 740	672 708	188 534	861 242	343	2 446	5 425	7 871	0,9%
I	Hébergement et restauration	142 630	451 035	435 463	886 498	122	515	-424	91	0,0%
J	Information et communication	33 330	382 152	205 446	587 598	809	12 220	5 647	17 867	3,1%
K	Activités financières et d'assurance	69 024	292 165	413 487	705 652	2 814	3 897	9 028	12 925	1,9%
L	Activités immobilières	46 703	81 548	121 622	203 170	-974	-3 990	-3 431	-7 421	-3,5%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	130 614	570 178	612 464	1 182 642	1 308	15 693	12 773	28 466	2,5%
N	Activités de services administratifs et de soutien	136 519	857 569	782 240	1 639 809	-832	-108 915	-33 513	-142 428	-8,0%
O	Administration publique	3 391	46 599	148 521	195 120	-25	-1 931	-2 657	-4 588	-2,3%
P	Enseignement	29 649	114 824	182 467	297 291	302	372	1 411	1 783	0,6%
Q	Santé humaine et action sociale	104 682	282 543	1 135 002	1 417 545	967	3 741	37 034	40 775	3,0%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	43 688	117 382	106 860	224 242	651	2 799	3 435	6 234	2,9%
S	Autres activités de services	108 736	151 705	359 542	511 247	-190	1 054	10 691	11 745	2,4%
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs-activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	372	601	399	1 000	-27	-29	3	-26	-2,5%
U	Activités extra-territoriales	76	279	372	651	-1	-10	5	-5	-0,8%
5 Z	Activité inconnue	26	30	35	65	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
	TOTAL	1 608 717	9 245 566	7 286 883	16 532 449	4 276	-127 766	35 021	-92 745	-0,6%

L'emploi dans la construction, composé de 89,0 % d'hommes, représente 14,6 % des salariés masculins et 2,3 % des salariés féminins tandis que l'industrie n'emploie plus que 25,2 % des hommes et 12,9 % des femmes.

Un arc méditerranée-atlantique reste créateur d'emplois

Six régions sont créatrices d'emplois en 2008 (cf. carte). Les régions créatrices sont: Corse (+ 1,9 %, soit 1 140 emplois), Midi-Pyrénées, Aquitaine et Île-de-France (+ 0,3 %, soit respectivement + 2 290, + 1 890 et + 10 480 emplois), Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (+ 0,2 %, soit respectivement + 2 650 et + 860 emplois). À l'opposé, les quatre régions qui perdent le plus d'emplois sont: Franche-Comté (- 3,2 %, soit - 9 340 emplois), Limousin (- 2,4 %, soit - 3 720 emplois), Champagne-Ardenne (- 2,3 %, soit - 7 460 emplois) et Picardie (- 2,0 %, soit - 8 410 emplois). Plusieurs régions voient leurs emplois dans le tertiaire progresser, en particulier Corse (+ 1,3 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 0,8 %), Aquitaine (+ 0,6 %), Île-de-France, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (+ 0,5 % chacune) et Pays de la Loire (+ 0,0 %). Toutes les autres régions enregistrent des évolutions négatives de l'emploi tertiaire, en particulier Franche-Comté (- 3,9 %, soit - 6 400 emplois), Champagne-Ardenne (- 2,8 %, soit - 5 560 emplois) et Basse-Normandie (- 2,3 %, soit - 5 090 postes). Dans l'industrie, seule la région Midi-Pyrénées présente une évolution positive (+ 0,2 %).

Évolution du nombre de salariés selon la région - 2008/2007



À l'opposé, celles qui enregistrent les baisses les plus importantes dans ce secteur sont: Limousin (- 3,8 %), Haute-Normandie (- 3,5 %), Lorraine (- 3,4 %), Picardie (- 3,2 %), Alsace et Nord - Pas-de-Calais (- 2,7 % chacune). La construction est particulièrement créatrice d'emplois en Corse (+ 5,6 %), Haute-Normandie (+ 2,6 %), Île-de-France (+ 2,1 %), Rhône-Alpes (+ 1,2 %) et Pays de la Loire (+ 1,1 %). Quant aux régions les moins dynamiques dans ce secteur, il s'agit de Limousin (- 2,2 %), Franche-Comté (- 1,6 %), Lorraine et

Languedoc-Roussillon (- 1,5 % chacune) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 1,2 %). L'Île-de-France, principale région en termes d'emplois, avec un peu plus d'un quart des salariés du secteur privé, enregistre une hausse (+ 0,3 %) qui la situe 0,9 point au-dessus de l'évolution globale de l'emploi salarié en France. Celle-ci est la résultante d'une hausse dans le tertiaire (+ 0,5 %) et la construction (+ 2,1 %) qui compense la baisse dans l'industrie (- 2,6 %). En Outre-mer, l'emploi progresse dans trois départements: la Guadeloupe (+ 4,2 %), la Guyane (+ 2,5 %) et la Martinique (+ 1,3 %). À l'inverse, l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et la Réunion perdent des emplois (respectivement - 1,1 % et - 1,0 %).

Didier DUBAUD et Sophie GARCIA
Département Emploi et Salaires

SOURCES ET MÉTHODES

En début de chaque année, les employeurs assujettis à l'Assurance chômage adressent aux Directions Régionales du Pôle emploi territorialement compétentes, un document contenant la déclaration des effectifs employés dans l'établissement au 31 décembre de l'année écoulée. Ce dernier permet ainsi la localisation géographique (département-commune) et l'identification de l'activité principale (code APE) de l'établissement. L'exploitation de ces informations conduit à l'élaboration de la statistique annuelle. Cette statistique annuelle a pour objectif de donner au 31 décembre de l'année et selon le champ d'application à cette date, une répartition des effectifs salariés par sexe, implantation géographique de l'établissement, activité économique et taille de l'établissement. Compte tenu des délais relativement courts entre l'enregistrement de la déclaration des employeurs et leur exploitation statistique (5 mois), les résultats concernant la dernière année sont provisoires. Pour ce qui concerne les éléments de l'année précédente recueillis un an auparavant, les directions régionales du Pôle emploi sont amenées, dans certains cas, à les corriger. Ces rectifications sont liées à la variation

du champ d'application, aux modifications du code de l'activité économique, aux déclarations tardives...

Chaque trimestre, à partir de modèles économétriques prenant en compte les écarts observés les années passées entre l'évolution de l'emploi dans les seuls établissements de 10 salariés et plus (soit 75,6 % des effectifs couverts par l'Assurance chômage au 31 décembre 2008), et ceux de la statistique annuelle portant sur l'ensemble des salariés affiliés, des estimations d'emplois toutes tailles d'établissements confondues sont établies par Pôle emploi.

Une première estimation de l'emploi au 31 décembre de l'année « n », portant sur l'ensemble des établissements affiliés, peut donc être élaborée dès le mois de mars de l'année « n + 1 ». Cette première estimation annoncée en mars est alors sujette à révision dès lors que l'on dispose de la statistique annuelle exhaustive. La révision est de - 0,3 point cette année puisque les estimations d'emploi, établies à partir des modèles économétriques, conduisaient à une baisse de 0,3 % pour l'année 2008, contre - 0,6 % dans la statistique annuelle présentée dans ce document.

VOIR AUSSI

- Statistiques annuelles des effectifs salariés au 31 décembre 2007, revue trimestrielle Statis, n° 189, 3^e trimestre 2008.
- L'emploi salarié dans les établissements affiliés à l'Assurance chômage en 2007, revue trimestrielle Statis, n° 190, 4^e trimestre 2008.
- Emploi salarié en 2008, Cahiers Statistiques, n° 2, août 2009.
- Publications annuelles de chaque Direction Régionale de Pôle-emploi
- Sites Internet:
www.pole-emploi.org
<http://info.assedic.fr/unistatis/index.php>

Directeur de la publication:
Christian CHARPY
Directeur de la rédaction:
Bernard ERNST
Réalisation:
PARIMAGE